



Assemblée générale

Distr. générale
19 novembre 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session Deuxième Commission

Point 58 b) de l'ordre du jour

Activités opérationnelles de développement : coopération Sud-Sud pour le développement

Lettre datée du 16 novembre 2009, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le compte rendu de la deuxième réunion de haut niveau sur la gestion du pétrole et du gaz, qui s'est tenue à Nairobi du 12 au 15 octobre 2009 (voir pièce jointe).

Le but de la réunion était de permettre aux producteurs de pétrole et de gaz du Sud de poursuivre la collaboration entamée à la première réunion de haut niveau sur ce thème qui avait été accueillie par l'État du Qatar en 2007.

Ces deux réunions avaient pour objectif de permettre aux pays du Sud exportateurs de pétrole depuis de nombreuses années de partager leurs données d'expérience et d'en faire bénéficier les pays s'appêtant à se lancer dans l'exportation de pétrole et de gaz dans les années à venir. Étaient présents à la réunion de Nairobi des représentants de ministères du pétrole et de l'énergie, des finances et de la planification, ainsi que de compagnies pétrolières nationales, de fonds souverains et d'autres domaines du secteur public. Celle-ci avait deux objectifs importants :

- Permettre aux nouveaux et anciens producteurs de pétrole et de gaz représentés de partager de manière efficace et constructive leurs expériences et meilleures pratiques; et
- Faire en sorte que le dialogue débouche sur la création d'un réseau permanent de coopération Sud-Sud pour l'exploitation du pétrole et du gaz, capable d'aider les nouveaux venus à reconnaître et résoudre les problèmes en matière de gestion des hydrocarbures ainsi que les lacunes et insuffisances institutionnelles qui y sont associées.

La réunion de Nairobi est le fruit d'une étroite collaboration entre le Gouvernement kényan, le Groupe spécial du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour la coopération Sud-Sud et le Bureau du PNUD au Kenya.



Parmi les participants figuraient de hauts fonctionnaires des ministères des hydrocarbures, des finances et de la planification ainsi que des représentants de compagnies pétrolières nationales. Plusieurs ministres, vice-ministres et parlementaires étaient également présents, ce qui témoigne de la haute importance attachée à la réunion.

Les participants ont décrit avec franchise les problèmes qu'ils rencontraient, notamment s'agissant de négocier des contrats équitables et fiables, d'éviter la mauvaise gestion des recettes tirées du pétrole et du gaz et de gérer les « attentes » des gouvernements, des compagnies pétrolières et, surtout, des populations locales.

À cet égard, les participants ont réaffirmé qu'il était important de veiller à ce que leur secteur pétrolier soit intégré au reste de l'économie et ne soit pas géré isolément.

Ils ont déclaré que les fonds pétroliers ou souverains constituaient des mécanismes importants, mais non suffisants, pour assurer une bonne gestion macroéconomique et ont convenu qu'ils contribuaient à permettre une utilisation efficace et durable des revenus pétroliers.

Autre point intéressant abordé par les anciens et les nouveaux pays producteurs, la question du « contenu local » (à quel pourcentage et à quel rythme).

Une grande attention a été accordée à la manière dont les actuels pays producteurs de pétrole et de gaz pourraient aider les nouveaux à renforcer leurs capacités. À cette fin, de nombreux pays ont tenu des discussions bilatérales et certains producteurs actuels ont offert d'accueillir des représentants des nouveaux producteurs pour des visites d'études et autres échanges. Les producteurs du Sud semblent tout vouloir mettre en œuvre pour que les nouveaux comprennent mieux comment ils gèrent leur secteur des hydrocarbures.

Compte tenu de l'importance du secteur pétrolier, je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de la pièce jointe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 58 b) de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Nassir Abdulaziz **Al-Nasser**

Pièce jointe

**Gouvernement de la République du Kenya/Groupe
spécial du PNUD pour la coopération Sud-Sud**

**Deuxième Réunion de haut niveau
sur la gestion du pétrole et du gaz**

**Nairobi (Kenya)
12-15 octobre 2009**

Compte rendu

**Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud
Programme des Nations Unies pour le développement
New York**

Novembre 2009

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Thèmes de discussion	6
Contexte stratégique de la réunion de Nairobi	6
Principaux thèmes de discussion	7
Gérer et satisfaire les attentes des gouvernements, des compagnies pétrolières internationales et des populations locales	8
Fonds pétroliers (fonds souverains) : options et modèles	9
Politique budgétaire en matière de gestion des revenus du pétrole et du gaz	9
Incidences financières des contrats pétroliers et gaziers	10
Augmenter la part de « contenu local » dans le cadre du développement du secteur des hydrocarbures	11
Questions juridiques, politiques et pratiques liées aux accords d'exploitation commune	12
Responsabilité sociale des entreprises (RSE)	13
Bonnes pratiques en matière de gestion de l'environnement	14
Marchés des droits d'émission de carbone dans les pays producteurs de pétrole et de gaz	15
Renforcement des capacités pour une gestion efficace du pétrole et du gaz	16
III. Conclusions et principales recommandations issues de la réunion	17
Annexe	
Déclaration de Nairobi sur la coopération Sud-Sud pour une gestion efficace des hydrocarbures	19

I. Introduction

Le présent rapport résume les travaux de la deuxième réunion internationale de haut niveau Sud-Sud sur la gestion du pétrole et du gaz accueillie par le Gouvernement de la République du Kenya à Nairobi du 12 au 15 octobre 2009 et qui a rassemblé des hauts fonctionnaires de 60 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine ainsi que des représentants d'organismes des Nations Unies, d'autres organisations internationales, d'ambassades à Nairobi et de divers organismes publics et privés kenyans. Le but de la réunion était de permettre aux producteurs de pétrole et de gaz du Sud de poursuivre la collaboration entamée à la première réunion de haut niveau Sud-Sud accueillie par l'État du Qatar en 2007.

Ces deux réunions avaient pour objectif de permettre aux pays du Sud exportateurs de pétrole depuis de nombreuses années de partager leurs données d'expérience et d'en faire bénéficier les pays s'appêtant à se lancer dans l'exportation de pétrole et de gaz dans les années à venir. Étaient présents à la réunion de Nairobi des représentants de ministères du pétrole et de l'énergie, des finances et de la planification, ainsi que de compagnies pétrolières nationales, de fonds souverains et d'autres domaines du secteur public.

La réunion de Nairobi est le fruit d'une étroite collaboration entre le Gouvernement kenyan, le Groupe spécial du PNUD pour la coopération Sud-Sud et le Bureau du PNUD au Kenya.

Lors de la séance d'ouverture, les dignitaires et hauts responsables invités ont fait des déclarations et souligné l'importance des débats et la nécessité de mettre en commun les expériences et stratégies de gestion du secteur pétrolier.

M. Kiraitu Murungi, Ministre kenyan de l'énergie, a remercié les participants de leur présence et leur a souhaité la bienvenue. Il a souligné que ces cinq dernières années, le Kenya avait intensifié ses activités de prospection de pétrole et de gaz. Des réserves de pétrole venant d'être découvertes dans des pays voisins, il était probable que le tour du Kenya ne serait pas long à venir. La réunion était une bonne occasion pour le pays de s'y préparer, et le Kenya souhaitait gérer ses ressources en pétrole et en gaz dans l'intérêt de la population. Pétrole et gaz sont associés à violations des droits de l'homme, despotisme, corruption, guerre civile, etc., alors qu'ils pourraient et devraient être le moteur de la transformation de l'Afrique.

M. Yiping Zhou, Directeur du Groupe spécial du PNUD pour la coopération Sud-Sud, a souhaité la bienvenue aux participants, les a remerciés d'être venus et a remercié le Gouvernement kenyan d'avoir bien voulu accueillir la manifestation. Il a déclaré que la réunion avait deux objectifs importants :

- Permettre aux nouveaux et anciens producteurs de pétrole et de gaz représentés de partager de manière efficace et constructive leurs expériences et meilleures pratiques pour que l'exploitation du pétrole et du gaz contribue aux objectifs du Millénaire pour le développement et à d'autres objectifs de développement durables; et
- Faire en sorte que le dialogue débouche sur la création d'un réseau permanent de coopération Sud-Sud pour l'exploitation du pétrole et du gaz capable d'aider les nouveaux venus à reconnaître et résoudre les problèmes en matière de gestion des hydrocarbures ainsi que les lacunes et insuffisances institutionnelles qui y sont associées.

Prenant la parole au nom du Président kényan, M. Mwai Kibaki, le Vice-Président kényan, M. Stephen Kalonzo Musyoka, a souhaité la bienvenue aux participants et ajouté que le Kenya était honoré d'accueillir cette réunion. Il a déclaré que le pétrole et le gaz étaient une composante cruciale du développement économique et qu'ils représenteraient les deux tiers de la consommation d'énergie mondiale en 2020. Une grande partie de l'augmentation de la demande de pétrole sera imputable aux pays en développement, d'où l'importance de la coopération Sud-Sud : les pays disposant d'un savoir-faire en matière de production de pétrole et de gaz pourraient aider les autres, notamment lors de négociations avec des investisseurs étrangers. La coopération Sud-Sud est également importante pour la formation d'étudiants dans le secteur pétrolier, le partage d'informations dans les négociations de contrats et la gestion macroéconomique.

Le Vice-Président kényan a également fait remarquer que si tous les pays présents souhaitaient encourager les investissements dans le secteur des hydrocarbures, il fallait respecter les normes environnementales et sociales internationales les plus strictes et trouver le juste milieu entre rentabilité financière et préservation de l'environnement. Il a ajouté que les pays du Sud devraient travailler ensemble pour lutter contre les effets négatifs des changements climatiques.

M. Stephen Kalonzo Musyoka a également expliqué quel était, pour le Gouvernement kényan, l'intérêt de la réunion ainsi que les résultats escomptés, à savoir : a) se mettre d'accord sur la nature des questions et des problèmes en matière de gestion du pétrole et du gaz pour une meilleure gestion au jour le jour; et b) établir des contacts avec des homologues dans le secteur du pétrole et du gaz d'autres pays pour instaurer une communication et une coopération permanentes.

En conclusion, le Vice-Président a réaffirmé l'importance de la coopération Sud-Sud et déclaré la réunion officiellement ouverte.

II. Thèmes de discussion

Contexte stratégique de la réunion de Nairobi

La réunion de Nairobi s'est tenue à un moment où la plupart des pays participants, anciens comme nouveaux producteurs et nouveaux exportateurs d'hydrocarbures, étaient gravement touchés par la crise économique et financière mondiale, qui a provoqué une grande instabilité des prix du pétrole. En moins de six mois en 2008, le prix du baril de pétrole a avoisiné les 150 dollars pour tomber ensuite à moins de 40 dollars. La récession a montré que l'énergie était au cœur des préoccupations mondiales à maints égards : des questions écologiques pressantes aux besoins de développement, en passant par l'attention grandissante accordée aux problèmes à long terme posés par le réchauffement climatique ou l'épuisement des réserves de pétrole et de gaz.

Dans le même temps, même si la crise économique et financière mondiale a peut-être influé sur ces chiffres et ces préoccupations, elle a eu peu d'incidence sur les difficultés fondamentales que rencontrent les anciens et nouveaux producteurs du Sud. À long terme, ce nouvel essor pétrolier est, pour les pays en développement,

porteur à la fois de grandes chances et de grands dangers. C'est la « malédiction de l'or noir » pour reprendre la formule utilisée par les médias internationaux.

L'histoire montre que les pétrodollars n'ont pas nécessairement contribué à réduire la pauvreté dans les pays en développement. Souvent, ils l'ont exacerbée et aggravé l'inégalité des revenus. Ainsi, les revenus pétroliers ne sont pas un préalable nécessaire ou suffisant à un développement économique durable et équitable. Les pays exportateurs de pétrole et de gaz enregistrant de bons résultats sont ceux qui investissent avec prudence et s'efforcent d'appliquer des politiques macroéconomiques et de bonne gouvernance rationnelles.

Ainsi que le montre la récession mondiale actuelle, même les pays pétroliers qui affichent de bons résultats doivent sans cesse ajuster et adapter leurs politiques à un marché en constante mutation.

Principaux thèmes de discussion

Compte tenu des premières communications des participants et de la brièveté de la réunion, il a été décidé de concentrer les débats sur un petit nombre de thèmes de façon à permettre des discussions et des échanges d'informations plus approfondis. Des spécialistes ou des représentants de pays invités ont fait des exposés et décrit la situation ou les perspectives de leur pays. Au cours de la quatrième journée, des séances parallèles ont été organisées afin de permettre la poursuite des débats et des échanges de vues sur des points et des questions déjà soulevés lors des séances plénières. Les thèmes choisis étaient les suivants :

- Gérer et satisfaire les attentes des gouvernements, des compagnies pétrolières internationales et des populations locales;
- Fonds pétroliers (fonds souverains) : options et modèles;
- Politique budgétaire en matière de gestion des revenus tirés du pétrole et du gaz;
- Incidences financières des contrats pétroliers et gaziers;
- Augmenter la part de « contenu local » dans le cadre du développement du secteur des hydrocarbures;
- Questions juridiques, politiques et pratiques liées aux accords d'exploitation commune;
- Responsabilité sociale des entreprises;
- Bonnes pratiques en matière de gestion de l'environnement;
- Marchés des droits d'émission de carbone dans les pays producteurs d'hydrocarbures.

On trouvera ci-après un résumé des principaux points issus des séances plénières et parallèles.

Gérer et satisfaire les attentes des gouvernements, des compagnies pétrolières internationales et des populations locales

Le débat a fait ressortir combien il importe de comprendre les relations entre investisseurs pétroliers, pays hôte et populations locales. Chaque partie prenante a des contraintes et des attentes qui doivent être prises en compte. Dans le cadre d'un contrat, le pays hôte et les investisseurs ont souvent des objectifs différents et n'ont pas les mêmes contraintes.

Les pays ont comme première priorité de développer l'exploitation de leurs ressources et de leurs réserves pétrolières. Ils souhaitent donc avoir un meilleur accès aux technologies modernes et favoriser leur transfert. Ils espèrent renforcer leurs capacités de gestion et retirer le maximum de revenus de la mise en valeur de leurs ressources. La majorité des pays (à quelques exceptions près) essaient d'encourager les investissements privés et d'établir des relations durables avec les compagnies pétrolières internationales. Pour les investisseurs, certains facteurs sont plus particulièrement importants : la réputation qu'a le pays d'honorer les contrats, la stabilité politique intérieure, une économie ouverte, une main-d'œuvre techniquement qualifiée et un système de réglementation efficace.

Au cours du débat, il a été souligné que les investisseurs avaient pour objectif de diversifier leurs actifs en trouvant de nouvelles réserves, de limiter au maximum les dépenses d'investissement et de fonctionnement tout en maximisant les bénéfices et d'avoir la plus grande liberté de fonctionnement possible. Toutes les sociétés exploitantes ont à cœur les questions de transparence, d'équité et de concurrence dans les pays riches en ressources où elles sont présentes, dans un désir naturel de limiter les risques à un niveau raisonnable, compte tenu des bénéfices attendus. Les investisseurs étrangers s'intéressent en général aux trois questions clefs suivantes : a) l'importance de la participation du pays dans le secteur pétrolier et ses capacités d'investissement; b) la part des intérêts étrangers dans le secteur pétrolier du pays; et c) l'expérience passée des investisseurs étrangers.

On a fait observer que les compagnies pétrolières nationales, à la différence des compagnies privées, pouvaient avoir des obligations différentes et que leurs politiques et modes de gestion variaient grandement de l'une à l'autre. En général, les compagnies pétrolières nationales s'assignent trois objectifs principaux au nom de leur gouvernement respectif : a) réduire la dépendance du pays envers les multinationales pour leur approvisionnement en pétrole; b) donner des informations « de l'intérieur » aux pouvoirs publics pour qu'ils puissent évaluer les résultats des multinationales dans le pays; et c) assurer la continuité de l'approvisionnement du pays, que ce soit en termes de production, comme pour le raffinage ou la commercialisation.

Des exemples tirés de la région caspienne ont été donnés : BP en Azerbaïdjan, Burren Energy au Turkménistan et KazMunaiGaz au Kazakhstan. Dans ces trois pays (et certainement dans d'autres régions productrices de pétrole), deux questions fondamentales se posent : la part des hydrocarbures dans l'économie et sa contribution au développement économique et la gestion des ressources en hydrocarbures. Ces deux questions sont d'une importance capitale pour la région, notamment pour la prise en compte des attentes des compagnies et des gouvernements.

Fonds pétroliers (fonds souverains) : options et modèles

Les fonds pétroliers – ou fonds souverains comme ils sont le plus souvent désignés maintenant – deviennent un instrument macroéconomique courant de gestion des revenus pétroliers. La session a été l’occasion d’examiner les meilleures pratiques internationales et les principes clés d’une bonne gestion des revenus pétroliers, notamment une définition claire des responsabilités et la transparence. Un fonds pétrolier, naturellement, ne saurait remplacer une bonne gestion budgétaire, et mal conçu il peut faire plus de mal que de bien.

Les fonds bien gérés présentent, notamment, les caractéristiques suivantes : une gestion intégrée à la politique budgétaire et au cadre macroéconomique du pays, une bonne gouvernance, la transparence et une répartition claire des rôles entre le détenteur du capital (en général, l’État) et les responsables chargés d’exécuter la stratégie d’investissements. Un fonds pétrolier peut servir à amortir les conséquences de la volatilité de la production et des prix du pétrole, être un instrument d’épargne utile pour éviter la « malédiction de l’or noir » et faire en sorte que les revenus pétroliers bénéficient aux générations actuelles et futures. Les Principes de Santiago relatifs aux fonds souverains ont été cités comme un exemple de bonne pratique à la portée des pays, quel que soit leur niveau de développement.

Au cours de la discussion, deux études de cas de fonds pétroliers bien gérés mis en place ces dernières années au Timor-Leste et en Azerbaïdjan, respectivement, ont été présentées. Tous deux gèrent déjà plusieurs milliards de dollars d’actifs et ont enregistré des succès importants grâce à une gestion indépendante et des normes fiduciaires élevées. Le fonds pétrolier du Timor-Leste a été créé en 2005 et ses actifs sont déjà évalués à 5,1 milliards de dollars, soit plus de 10 fois le produit intérieur brut non pétrolier. Le fonds pétrolier de l’Azerbaïdjan a été créé en 1999 et ses actifs sont aujourd’hui supérieurs à 12 milliards de dollars. Dans les deux cas, les actifs ont été investis sur les marchés mondiaux afin de maximiser les rendements dans les limites des critères de risques acceptés. Le fonds de l’Azerbaïdjan, par exemple, a enregistré une rentabilité de quelque 3,5 % au cours de l’année de crise qui vient de s’écouler (2008), supérieure à celle de nombreuses sociétés de gestion privées. En outre, les deux fonds étant gérés conformément au principe consistant à « épargner pour les générations futures », seule une infime partie de l’argent est dépensée chaque année.

Politique budgétaire en matière de gestion des revenus du pétrole et du gaz

Au cours du débat, un certain nombre de critères de bonne politique budgétaire ont été formulés à l’intention des pays en développement nouvellement producteurs de pétrole et de gaz, notamment un budget viable, une bonne gouvernance ainsi que l’importance de l’équité entre générations comme principe de base. En outre, les responsables de la politique budgétaire ont besoin d’informations à jour sur la production du pétrole et du gaz afin de prendre des décisions avisées.

Des directives clés relatives à la politique budgétaire ont été formulées :

- Un déficit budgétaire prolongé et élevé compromet la croissance à long terme; tous les pays doivent s’orienter vers une gestion budgétaire viable des revenus du pétrole et du gaz;

- La dette publique doit être maintenue à un niveau raisonnable;
- L'économie ne doit pas reposer uniquement sur les hydrocarbures; elle doit être diversifiée;
- La politique relative au fonds pétrolier doit être soigneusement intégrée au budget national et aux dépenses publiques, et la transparence doit être assurée.

Une bonne gestion budgétaire des revenus escomptés du pétrole et du gaz dépend de cinq facteurs : a) concilier les politiques budgétaire, économique et énergétique; b) adopter des mesures incitatives pour améliorer la qualité des dépenses publiques; c) promouvoir la valeur ajoutée nationale; d) appliquer des réformes économiques et politiques; et e) assurer l'ouverture et la transparence.

Le débat a fait ressortir un certain nombre de problèmes d'ordre budgétaire que les producteurs de pétrole et de gaz rencontreront dans les années à venir :

- Gérer efficacement sur la durée les ressources en hydrocarbures, point de départ solide de la liberté économique et de la création de moyens de subsistance dans un contexte caractérisé par la dégradation de l'environnement due aux hydrocarbures, un faible niveau de vie, le chômage à grande échelle et les conflits sociaux;
- La complexité des questions de politique budgétaire dans les pays producteurs et exportateurs de pétrole et de gaz, mais aussi la nature sensible de ces questions sur le plan politique car elles concernent des objectifs économiques, sociaux, politiques et environnementaux qui ne sont pas forcément complémentaires.

Incidences financières des contrats pétroliers et gaziers

Certaines des incidences et des conséquences involontaires des contrats pétroliers et gaziers pour les investisseurs/sociétés d'exploitation et les pays ont été examinées. Un thème récurrent a été la nécessité « d'être attentif aux termes ambigus ou absents » dans les contrats et l'importance de « viser juste la première fois ». Les éléments des contrats pétroliers complexes ont été examinés, à savoir la progressivité de la fiscalité, les facteurs « R » (rentabilité globale), les éléments de rentabilité, l'impôt sur les bénéfices exceptionnels (plafonds tarifaires), les taux de redevances effectifs (au bout de combien de temps l'État percevra-t-il une part des revenus) et les mesures incitant les investisseurs à limiter les coûts (indice d'épargne). Le débat a également porté sur le besoin réel de contenu local et de développement des infrastructures. La capacité d'un pays à négocier un contrat est toutefois restreinte par les conditions limites, la probabilité de trouver des gisements de pétrole et de gaz exploitables de manière rentable, l'accès aux marchés et, pour certains, la rentabilité économique attendue des ressources en hydrocarbures si celles-ci sont d'extraction coûteuse.

Les points principaux suivants ont été abordés lors du débat :

- Un accord durable doit être progressif de façon à ce que la part de revenus de l'État (en pourcentage des bénéfices ou de la production) augmente avec les bénéfices. La plupart des contrats actuels sont dégressifs;

- Un accord durable doit également prévoir des redevances effectives élevées pour l'État (une avance) s'il en a besoin (ce n'est pas toujours le cas);
- Un accord durable doit également prévoir que les investisseurs puissent retirer un bénéfice puisqu'ils prennent des risques considérables et doivent remplir aujourd'hui des conditions financières très strictes;
- Si l'une quelconque des parties considère que l'accord n'est pas équitable, celui-ci par définition n'est pas viable;
- Dans le même temps, renégocier un contrat ou en changer les conditions juste avant d'accorder les licences comporte des risques inhérents, d'où la nécessité d'examiner attentivement un contrat avant de le signer (procédures d'attribution et de licence);
- Un autre problème se pose si des réserves sont découvertes mais que la production tarde à démarrer. Il n'y a rien de plus frustrant pour un pays que de découvrir un gisement qui reste non exploité pendant des dizaines d'années. Les investisseurs peuvent se permettre d'attendre le bon moment, mais il est difficile pour les pays d'invoquer la règle « utiliser sous peine de perdre » pendant la négociation des contrats;
 - Aujourd'hui, la taille des gisements de pétrole découverts est en baisse, ce qui a une incidence sur l'élaboration des accords pétroliers et gaziers. De ce fait, il importe que les pays, notamment les nouveaux producteurs, comprennent bien le calendrier et les incidences financières de l'exploitation commerciale du pétrole et du gaz.

Augmenter la part de « contenu local » dans le cadre du développement du secteur des hydrocarbures

On entend par contenu local la possibilité offerte par les multinationales pétrolières et leurs contractants internationaux de faire appel aux capacités locales et d'accélérer ainsi le développement local, régional et national dans des domaines prioritaires donnés. Les participants à la session ont constaté que, même si le contenu local a pour but premier de permettre aux fournisseurs locaux de conclure des contrats de pétrole et de gaz, il serait bon d'en avoir une vision plus globale et intégrée. Une politique intégrée consiste à tenir compte des capacités industrielles, des compétences techniques, de l'infrastructure et de la fiscalité lors de la définition des objectifs en matière de contenu local dans les projets d'exploitation de gisements pétroliers. Les participants ont également convenu qu'il fallait étudier attentivement toute la chaîne de valeur pour déterminer quel élément de cette dernière serait le plus profitable à l'économie d'un pays. Un pays pourrait préférer se concentrer sur des projets d'exploitation de gisements, tandis qu'un autre pourrait privilégier des activités en aval, comme le raffinage, et qu'un troisième pourrait choisir de donner la priorité à des projets de production d'électricité à partir du gaz naturel.

Sur le plan des politiques, il appartient au gouvernement de fixer le cap et d'établir le cadre juridique le plus adapté au contenu local, en tenant compte de la compétitivité des prix, de l'exécution des projets et de la transparence. Dans le même temps, s'il est légitime que le gouvernement contribue à formuler la stratégie en matière d'intégration du contenu local, l'inefficacité du processus décisionnel, la

faiblesse des institutions et les problèmes de répartition des richesses caractéristiques des économies reposant sur les ressources naturelles peuvent entraver la réalisation des objectifs en matière de contenu local.

Il n'en reste pas moins que l'intégration du contenu local dans l'industrie pétrolière et gazière peut stimuler les investissements dans les infrastructures, le développement rural et la croissance de secteurs connexes tels que la sidérurgie, le transport maritime, l'électricité, la banque et les assurances, ainsi que la création de petites et moyennes entreprises. En somme, parmi les facteurs qui contribuent à une intégration satisfaisante du contenu local, on compte d'une part une bonne connaissance de la chaîne de valeur du pétrole et du gaz et de la chaîne d'approvisionnement, et d'autre part la capacité des compagnies pétrolières nationales de promouvoir la collaboration avec les partenaires internationaux, et non de contraindre ces derniers. Pour une viabilité à long terme, il est indispensable de garantir un environnement commercial sain et d'accorder une attention particulière aux questions sociales, notamment à l'investissement dans le capital humain.

Questions juridiques, politiques et pratiques liées aux accords d'exploitation commune

La session a été l'occasion d'examiner les fondements juridiques des accords d'exploitation commune destinés à gérer les zones sujettes à des prétentions concurrentes et les ressources pétrolières transfrontalières, ainsi que des exemples actuels en la matière. D'une manière générale, on parle d'« exploitation commune » lorsque deux États ou plus ayant des droits légitimes sur une même nappe ou un même gisement d'hydrocarbures s'entendent officiellement pour explorer et exploiter ensemble ce gisement et se partager les revenus générés d'une manière préalablement définie. Il a été précisé qu'il était largement préférable d'appliquer le principe de l'exploitation commune entre États voisins, en particulier des pays en développement en Afrique, Asie et Amérique latine, plutôt que de voir des États s'intenter des procès onéreux, voire recourir à la menace ou à l'emploi de la force, pour s'assurer la jouissance de ces ressources partagées.

Les participants ont fait remarquer que les lieux où l'on pratiquait l'exploitation commune étaient le plus souvent les zones de mers semi-fermées, telles que la mer du Nord, le Golfe persique et l'Asie du Sud-Est maritime. Plus récemment, des États ont également recouru à l'exploitation commune dans les Caraïbes et au large des côtes de l'Afrique occidentale. Les trois modèles d'exploitation commune ci-après ont été mis en place pour la gestion des zones sujettes à des prétentions concurrentes et des gisements transfrontaliers :

- **Modèle I :** l'exploitation des ressources est confiée à un État, qui verse à l'autre État un pourcentage (en général la moitié) des recettes. On peut citer, à titre d'exemples, les accords Bahreïn-Arabie saoudite, Qatar-Émirats arabes unis et République islamique d'Iran-Sharjah;
- **Modèle II :** les États conviennent d'exiger de leurs exploitants respectifs qu'ils concluent un accord de collaboration pour l'exploitation des gisements partagés, que ce soit dans une zone sujette à des prétentions concurrentes (par exemple, l'accord Malaisie-Vietnam en mer de Chine méridionale) ou au-delà de frontières maritimes déjà tracées (par exemple, les accords Royaume-Uni-Norvège et Royaume-Uni-Pays-Bas en mer du Nord);

- **Modèle III:** les États mettent en place un cadre institutionnel conjoint pour faciliter la coopération lors de l'exploitation de ressources partagées dans une zone sujette à des prétentions concurrentes (par exemple, les accords Malaisie-Thaïlande, Australie-Timor-Leste et Guinée-Bissau-Sénégal).

Des participants ont également fait remarquer que, dans les modèles d'exploitation commune décrits ci-dessus, les revenus versés aux gouvernements n'étaient pas nécessairement divisés en parts égales. Les pourcentages appliqués peuvent tenir compte des conditions physiques, politiques et économiques propres à chacun des États parties à l'accord. À titre d'exemple, dans le cadre de l'accord Australie-Timor-Leste, 90 % des revenus sont versés au Timor-Leste et 10 % seulement à l'Australie.

Les trois modèles comportent des éléments communs, qui sont désormais bien connus et pourraient servir de point de départ pour les négociations entre États en vue d'éventuels futurs accords d'exploitation commune. Le droit international et la doctrine en la matière progressent, comme en témoignent les articles 74. 3 et 83. 3 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982, qui constituent une base juridique importante pour la négociation de tels accords.

Responsabilité sociale des entreprises (RSE)

La responsabilité sociale consiste pour une entreprise à intégrer les responsabilités sociales et environnementales à son modèle commercial. Il s'agit d'un concept de plus en plus important à l'échelle mondiale, car les sociétés considèrent qu'il s'agit d'un investissement rentable, pour des raisons financières, opérationnelles et stratégiques. Les investissements socialement responsables peuvent représenter 3 à 5 % du montant total des investissements d'une entreprise dans un projet au stade de la production. Les gouvernements doivent traiter les questions sociales et environnementales dès le début des négociations et de la planification de l'exploitation pétrolière, et négocier très tôt et de manière proactive les politiques et les pratiques de responsabilité sociale avec les compagnies pétrolières. Il importe également pour les gouvernements d'adopter des lois et des règlements qui s'appuient sur des objectifs nationaux clairement formulés pour renforcer les comportements conformes aux normes de la RSE.

Au cours de la discussion, certains ont fait remarquer que le nombre d'acteurs et de parties concernées en matière de RSE avait considérablement augmenté. Le temps où les questions sociales (et environnementales) n'intéressaient que le gouvernement et la compagnie ou le consortium pétrolier concerné est révolu. Les parties prenantes et les groupes d'intérêt sont aujourd'hui sensiblement plus nombreux, ce qui implique une plus large participation à la prise de décision ainsi qu'une meilleure transparence. Cette situation s'explique par le fait que les médias et les organisations non gouvernementales locales ont intensifié leur surveillance des opérations pétrolières dans les pays en développement, et que les communautés locales, qui souhaitent participer aux décisions qui influent sur leur existence et leurs moyens de subsistance, font davantage entendre leurs exigences.

S'agissant du secteur privé, des participants ont fait observer que les sociétés ne devraient pas voir la RSE comme une dépense mais comme un investissement donnant lieu à un rendement. Ainsi, par exemple, la RSE présente un risque

opérationnel limité, et augmente le capital politique de la compagnie pétrolière auprès des gouvernements hôtes.

Il importe d'admettre, lorsque l'on considère la RSE, que la principale priorité des compagnies pétrolières est la rentabilité de leurs investissements. Les compagnies pétrolières ne sont pas des organismes de bienfaisance, et elles doivent, tout comme les gouvernements, trouver le juste milieu entre philanthropie et commerce lorsqu'elles envisagent de mettre en place des mesures de RSE. Une vision à long terme des relations avec le gouvernement permet d'instaurer un climat de confiance.

Bonnes pratiques en matière de gestion de l'environnement

Au cours du débat sur la façon de faire évoluer les bonnes pratiques pour la gestion de l'environnement, les participants ont évoqué plusieurs instruments, à savoir : les fichiers juridiques, qui donnent aux sociétés la liste des lois et règlements à respecter; l'analyse des projets du point de vue de leurs éventuelles incidences sur l'environnement, afin que toutes les parties prenantes se concentrent sur les questions fondamentales; la participation du public, qui permet à la population de mieux comprendre le projet proposé et aux parties prenantes d'exprimer leurs questions et préoccupations; des études d'impact sur l'environnement, qui permettent de déterminer clairement et de comprendre les éventuelles conséquences positives et négatives de nouvelles exploitations; et des plans de gestion environnementale et sociale visant à évaluer les effets positifs et négatifs des projets et à en prévenir ou en atténuer les conséquences préjudiciables.

S'agissant des bonnes pratiques en matière d'environnement, il importe de percevoir et comprendre la diversité et le poids des intérêts des différentes parties prenantes, à savoir le gouvernement, les communautés, les organisations non gouvernementales et les compagnies pétrolières et gazières. Les bonnes pratiques deviennent de plus en plus souvent la norme pour de nombreuses sociétés. Plus généralement, on considère qu'il est de plus en plus important de disposer d'un « système de gestion sociale et environnementale » pour traiter les questions environnementales et sociales posées par les industries d'extraction. Il a été envisagé de s'inspirer des Principes de l'Équateur, que le secteur financier a adoptés en 2006 pour gérer ces questions dans le cadre du financement de projets, pour orienter les bonnes pratiques dans l'industrie pétrolière et gazière.

L'examen des bonnes pratiques dans la gestion de l'environnement pour le secteur pétrolier et gazier a permis d'envisager l'application, dans les pays en développement, des pratiques suivantes : évaluation stratégique de l'impact sur l'environnement, impact sur l'environnement cumulé, évaluation de l'impact sur la santé, cadre réglementaire efficace, responsabilité sociale des entreprises, renforcement des capacités de l'État, coordination institutionnelle, campagnes d'information et de communication à l'intention des communautés locales, plan d'action environnemental et social et partage des revenus.

Marchés des droits d'émission de carbone dans les pays producteurs de pétrole et de gaz

En ouvrant le débat sur les marchés des droits d'émission de carbone et les changements climatiques, les participants ont observé que les changements climatiques ne sont plus contestés du point de vue scientifique. Bien que de nombreux décideurs, universitaires et activistes confirment la validité de la thèse selon laquelle il est essentiel, afin de prévenir les effets catastrophiques des changements climatiques, de réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et éviter ainsi que les températures n'augmentent de 2 degrés Celsius dans le monde, le problème n'est plus une question de chiffre. Il ne s'agit pas de savoir si les effets des changements climatiques se feront sentir, mais à quel moment ils se feront sentir, qui sera touché et ce qu'il est possible de faire pour en atténuer les effets et s'y adapter. Il a été également noté que le secteur pétrolier et gazier est certes potentiellement responsable d'une partie des émissions de gaz à effet de serre et des changements climatiques qui en découlent, mais qu'il peut également offrir de grandes possibilités aux pays producteurs de pétrole et de gaz et aux entités qui mènent des opérations.

Les futures limitations des émissions de carbone peuvent constituer de grandes chances pour les pays en développement exportateurs de pétrole et de gaz. Le débat a permis de mettre en relief six domaines propices au développement :

- Intégration des politiques en matière de climat dans les stratégies de développement (afin de surmonter plus facilement les obstacles);
- Création d'une infrastructure juridique et réglementaire favorisant les investissements, afin d'attirer les technologies et faciliter l'adaptation;
- Recours à des accords volontaires pour accélérer l'application des meilleures technologies à disposition;
- Participation active et aide à la mise au point et à la diffusion de nouvelles technologies (notamment pour le captage et le stockage du carbone);
- Recours aux institutions financières internationales et aux investissements privés pour l'application de technologies perfectionnées et éprouvées;
- Utilisation d'une partie des recettes du pétrole et du gaz pour contrer l'impact du secteur sur les changements climatiques et favoriser ainsi l'adaptation et l'atténuation.

Dans le cadre du débat, des participants ont présenté une étude de cas sur les changements climatiques et les marchés des droits d'émission de carbone dans des pays en développement, comme en Afrique du Sud, qui a su tirer profit des possibilités offertes par le Mécanisme pour un développement propre (MDP), notamment l'accès à une énergie propre. Certains des projets mis en œuvre en Afrique du Sud au titre du MDP ont permis de créer des emplois, de faciliter les transferts de technologie et de compétences et d'améliorer le logement. Il a également été reconnu qu'un certain nombre de pays, notamment en Afrique, n'avaient pas pu tirer parti des possibilités du MDP en raison de l'insuffisance des mécanismes institutionnels et des risques liés au prix des droits d'émission de carbone.

D'autres difficultés ont également été évoquées, à savoir :

- Les investisseurs privés font preuve d'une certaine réticence à investir en Afrique;
- Les procédures et modalités prévues par le MDP pour la mise en œuvre des projets sont complexes et longues;
- Il existe de nombreux obstacles liés à la situation même des pays hôtes, tels que des capacités institutionnelles insuffisantes et la méconnaissance des marchés des droits d'émission de carbone et de la compensation des émissions;
- Les procédures d'enregistrement, de vérification et de contrôle des réductions d'émissions sont onéreuses;
- La question de l'acceptabilité des projets exécutés au titre du MDP sur le plan politique (critères, processus d'approbation) peut donner lieu à des débats qui risquent d'être longs et houleux.

Renforcement des capacités pour une gestion efficace du pétrole et du gaz

La nécessité d'accélérer d'urgence le renforcement des capacités des nouveaux pays dont l'économie repose sur le pétrole et le gaz était l'un des principaux points à l'ordre du jour de la réunion et l'un des principaux thèmes abordés au cours des quatre jours qu'elle a duré. À la première réunion de haut niveau Sud-Sud sur la gestion du pétrole et du gaz, tenue à Doha en 2007, les participants ont fait observer que les faiblesses institutionnelles constituaient la plus grande difficulté à laquelle se heurtaient les nouveaux pays producteurs de pétrole et de gaz. Trois des conclusions de la réunion de Doha, présentées ci-après, portent sur les problèmes institutionnels et les difficultés de gestion que rencontrent les nouvelles économies pétrolières et gazières, ce qui explique pourquoi ce thème a bénéficié d'une telle attention à Nairobi :

- Les faiblesses institutionnelles posent un problème fondamental et général pour les nouveaux États producteurs de pétrole et de gaz;
- Les États doivent s'employer à remédier à ces faiblesses bien avant de percevoir les revenus de l'exploitation pétrolière;
- Nombreux sont les producteurs de pétrole et de gaz qui ne disposent pas, à l'heure actuelle, des moyens financiers et techniques leur permettant de renforcer leurs capacités institutionnelles assez rapidement pour suivre le rythme de l'expansion de leur secteur des hydrocarbures.

Étant donné l'importance fondamentale du renforcement des capacités, le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud a lancé un projet qui s'adresse tout spécialement aux nouveaux producteurs de pétrole et de gaz du Sud et qui sera financé par un Fonds d'affectation spéciale pour les hydrocarbures, dont on espère que les ressources atteindront 8 millions de dollars. Lors de la réunion de Nairobi, des annonces de contributions au Fonds ont été faites par les Gouvernements du Kenya (200 000 dollars), du Libéria (200 000 dollars) et du Suriname (100 000 dollars), ainsi que par le Groupe spécial du PNUD pour la coopération Sud-Sud (1 millions de dollars). En outre, le Gouvernement kenyan a offert d'accueillir le secrétariat du projet, qui en supervisera l'exécution ainsi que la gestion du Fonds d'attestation spéciale.

Le projet visera notamment à offrir à plus d'un millier d'étudiants une bourse leur permettant d'étudier dans l'une des universités du Sud proposant une formation spécialisée en ingénierie pétrolière, en économie des ressources naturelles, en gestion de l'environnement et dans d'autres domaines de prime importance pour les nouveaux pays producteurs de pétrole et de gaz. Il permettra également de financer des séminaires et des ateliers de courte durée à l'intention des décideurs et des responsables de rangs supérieur et moyen, qui auront lieu dans lesdites universités du Sud.

Au moment de la rédaction du présent rapport, le Groupe spécial cherchait activement à obtenir des contributions supplémentaires et prévoyait le lancement du projet pour janvier 2010.

III. Conclusions et principales recommandations issues de la réunion

Le dernier jour de la réunion, les participants ont étudié comment favoriser des dispositifs et possibilités permanents de collaboration Sud-Sud qui permettraient de confronter les expériences et les bonnes pratiques et sont convenus que les échanges suivis avaient prouvé leur intérêt et leur efficacité aux fins d'une meilleure gestion des hydrocarbures des nouveaux pays producteurs. À la conclusion de la réunion, un projet de « Déclaration de Nairobi sur la coopération Sud-Sud pour une gestion efficace des hydrocarbures » a été distribué aux participants pour qu'ils en débattent. À la lumière de leurs observations, ce projet a été révisé, et sa version finale est annexée au présent rapport.

On trouvera ci-après les principales recommandations issues de la réunion, qui visent à aider les producteurs d'hydrocarbures émergents à mieux gérer leur secteur des hydrocarbures :

- Aider les nouveaux producteurs d'hydrocarbures à bien mesurer les conséquences financières de divers aspects des contrats, y compris l'attribution des lots (adjudication), les renégociations, l'arbitrage/le contentieux et les techniques de récupération assistée des hydrocarbures;
- Réfléchir à des directives présentant des stratégies et de bonnes pratiques pour relever le défi du contenu local de façon rentable et équitable, afin de favoriser le développement de l'économie locale et la création d'entreprises et de créer des emplois à valeur ajoutée dans le secteur des hydrocarbures;
- Inventorier les bonnes pratiques permettant de bien gérer les attentes des gouvernements, des compagnies pétrolières internationales et des populations locales. Ce point est particulièrement crucial pour les producteurs d'hydrocarbures émergents, dont la population nourrit des espoirs irréalistes quant à l'amélioration que les revenus pétroliers vont apporter à ses conditions de vie;
- Établir à l'intention des compagnies pétrolières et gazières des principes en matière d'émissions de carbone cohérents d'une région à l'autre et énonçant explicitement leurs obligations en matière d'étude de l'impact du projet sur les changements climatiques et d'adoption de mesures d'atténuation de cet impact;

- Étudier la possibilité de s'inspirer des Principes de l'Équateur adoptés en 2006 par les établissements financiers pour édicter de bonnes pratiques en matière de gestion écologique et sociale du secteur des hydrocarbures;
- Convoquer dans un délai d'un an une réunion de suivi pour faire le point des progrès réalisés grâce aux échanges Sud-Sud de données d'expérience et grâce au projet de renforcement des capacités.

À la séance de clôture de la réunion, M. Kiraitu Murungi, Ministre kényan de l'énergie, a formulé des observations finales et remercié les participants. Il a noté que la réunion était importante pour son pays, qui s'apprêtait à lancer des opérations de forage et nourrissait de grands espoirs quant à ses chances de trouver du pétrole. Par conséquent, même si le Kenya ne produisait pas encore de pétrole, l'expérience des autres pays du Sud sera très précieuse. Il a tenu à remercier le PNUD d'avoir organisé cette réunion à un moment aussi opportun, et avant de conclure, a présenté M. Wycliffe Ambetsa Oparanya, Ministre de la planification et de la Vision 2030.

M. Ambetsa Oparanya a donné lecture des remarques de clôture du Premier ministre kényan, M. Raila Oginga Odinga, dans lesquelles celui-ci indiquait avoir été informé qu'un large éventail de questions avaient été examinées lors de la réunion, y compris la gestion budgétaire des revenus pétroliers, les conséquences financières des négociations contractuelles, le contenu local, les zones d'exploitation commune, les questions écologiques et sociales soulevées par la gestion des hydrocarbures, les changements climatiques et les marchés des droits d'émission de carbone. Le Premier Ministre a salué les efforts déployés par les participants pour formuler des recommandations constructives et concrètes. Il a ajouté que leurs délibérations montraient à quel point il était important d'établir une collaboration et des échanges permanents entre les pays représentés à Nairobi, et exprimé l'espoir que les participants poursuivraient les discussions et les échanges de données de l'expérience qui avaient commencé deux ans plus tôt au Qatar. Pour conclure, il a remercié le PNUD et le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud du soutien qu'ils avaient apporté à l'organisation de la réunion.

M. Yiping Zhou, Directeur du Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud, a salué la participation active et l'esprit de collaboration dont les participants avaient fait preuve tant en séance que lors de moments plus informels passés autour d'une tasse de café, d'un repas ou en soirée, qui avaient été autant d'occasions de dialogue. Il a souligné que la coopération Sud-Sud reposait sur ce type d'échanges, qui montrait que la plupart, sinon l'ensemble, des participants réunis à Nairobi connaissaient les mêmes problèmes.

M. Zhou a conclu en adressant les remerciements de son groupe et les siens propres au Gouvernement kényan pour son précieux soutien et pour l'accueil particulièrement chaleureux qu'il avait réservé aux participants.

M. Gregory Rusland, Ministre des ressources naturelles du Suriname, a pris la parole pour remercier le Gouvernement kényan et le PNUD, au nom de l'ensemble des participants, d'avoir organisé et accueilli cette deuxième réunion de haut niveau. Il les a remerciés d'avoir donné aux pays participants la possibilité de dialoguer avec d'autres producteurs d'hydrocarbures du Sud et formulé le souhait qu'ils puissent se réunir de nouveau à l'avenir.

Annexe

Déclaration de Nairobi sur la coopération Sud-Sud pour une gestion efficace des hydrocarbures

Nairobi, le 15 octobre 2009

Introduction

Du 12 au 15 octobre 2009, la République du Kenya a accueilli la deuxième réunion de haut niveau Sud-Sud sur la gestion du pétrole et du gaz qui a rassemblé des hauts fonctionnaires de 60 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, ainsi que des représentants d'organismes des Nations Unies, d'autres organisations internationales, d'ambassades à Nairobi et de divers organismes publics et privés kényans. Le but de la réunion était de permettre aux producteurs de pétrole et de gaz du Sud de poursuivre la collaboration entamée à la première réunion de haut niveau Sud-Sud accueillie par l'État du Qatar en 2007.

Ces deux réunions avaient pour de permettre aux pays du Sud exportateurs de pétrole, depuis de nombreuses années de partager leurs données d'expérience et d'en faire bénéficier les nouveaux pays s'appêtant à se lancer dans l'exportation de pétrole et de gaz dans les années à venir. Étaient présents à la réunion de Nairobi des représentants de ministères du pétrole et de l'énergie, des finances et de la planification, ainsi que de compagnies pétrolières nationales, de fonds souverains et d'autres domaines du secteur public.

La réunion de Nairobi est le fruit d'une étroite collaboration entre le Gouvernement kényan, le Groupe spécial du PNUD pour la coopération Sud-Sud et le Bureau du PNUD au Kenya.

Discussions et conclusions

Au cours des quatre journées d'exposés et de discussions, les participants ont examiné un certain nombre de questions liées à la gestion des hydrocarbures :

- Gérer et satisfaire les attentes des gouvernements, des compagnies pétrolières internationales et des populations locales;
- Fonds pétroliers (fonds souverains) : options et modèles;
- Politique budgétaire en matière de gestion des revenus tirés du pétrole et du gaz;
- Incidences financières des contrats pétroliers et gaziers;
- Augmenter la part du « contenu local » dans le cadre du développement du secteur des hydrocarbures;
- Questions juridiques, politiques et pratiques liées aux accords d'exploitation commune;
- Responsabilité sociale des entreprises;
- Bonnes pratiques en matière de gestion de l'environnement;

- Marchés des droits d'émission de carbone dans les pays producteurs de pétrole et de gaz.

Le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud a tiré parti de la réunion pour se mettre d'accord avec les pays participants sur la nécessité de lancer un projet de renforcement des capacités institutionnelles afin de permettre aux pays producteurs de gérer leur secteur des hydrocarbures, les insuffisances dans ce domaine constituant, pour la plupart d'entre eux, la difficulté la plus fondamentale. Ce projet était considéré comme étant d'une importance cruciale, parce que nombre de nouveaux pays producteurs d'hydrocarbures ne disposent pas des moyens financiers et techniques de développer leurs capacités institutionnelles suffisamment rapidement pour suivre le rythme des activités d'exploration et de production d'hydrocarbures.

Le projet sera financé par un nouveau Fonds d'affectation spéciale Sud-Sud pour les hydrocarbures, dont on espère que les ressources atteindront 8 millions de dollars. Au cours de la réunion, les Gouvernements kényan, libérien et surinamais se sont engagés à y contribuer, le Gouvernement kényan s'engageant, en outre, à accueillir le secrétariat du projet.

Au fil des quatre journées de discussions, les participants sont parvenus à un large consensus sur les points suivants :

- Les très fortes fluctuations des cours mondiaux des hydrocarbures et l'actuelle crise financière mondiale ont durement touché les producteurs et se sont traduites par un ralentissement des activités d'exploration et d'exploitation pour la plupart des producteurs émergents;
- Ces difficultés économiques n'ont fait qu'intensifier les problèmes rencontrés par les pays exportateurs de pétrole, qu'il s'agisse de producteurs traditionnels ou nouveaux, pour veiller à ce que les revenus du pétrole servent à améliorer les conditions de vie de leur population et à assurer un développement socioéconomique durable;
- Il est important de veiller à ce que le secteur pétrolier soit intégré au reste de l'économie et ne soit pas géré isolément, car le succès n'est possible, à long terme, que si tant ce secteur que les autres secteurs économiques sont bien gérés;
- Les gouvernements des nouveaux pays producteurs ont besoin de renforcer leurs capacités à négocier les contrats avec les compagnies pétrolières internationales et à comprendre les conséquences financières, notamment sur le plan des recettes, des divers montages contractuels et des diverses clauses contractuelles;
- Les fonds pétroliers ou souverains constituent des mécanismes importants, mais non suffisants, pour assurer une bonne gestion macroéconomique et pour permettre une utilisation et une répartition efficaces et durables des revenus pétroliers;
- Accélérer l'intégration du contenu local reste une priorité pour les producteurs d'hydrocarbures existants et émergents. Les politiques axées sur le contenu local doivent encourager le transfert de connaissances et la formation du capital humain pour assurer l'expansion des entreprises et prestataires de services locaux;

- Les gouvernements des nouveaux pays producteurs d'hydrocarbures doivent adopter une démarche beaucoup plus volontariste en matière de responsabilité sociale des entreprises et de gestion de l'environnement, en adoptant les normes internationalement acceptées les plus strictes et en exigeant de leurs partenaires étrangers qu'ils les respectent;
- Les pays producteurs de pétrole sont placés à la fois devant une obligation particulière et devant une occasion unique de s'attaquer au problème des changements climatiques et d'avoir recours aux marchés des droits d'émission de carbone pour atteindre leurs objectifs généraux de développement et pour aider leurs citoyens à atténuer l'impact des changements climatiques au niveau local.

Recommandations

Les participants se sont félicités d'avoir pu confronter leurs expériences sur un large éventail de thèmes, à des fins de meilleure gestion de leur secteur des hydrocarbures. Ils ont, de plus, exprimé leur soutien au nouveau projet de renforcement des capacités, qui leur offrira des possibilités et des dispositifs supplémentaires pour poursuivre leur dialogue. À cet égard, ils ont appelé de leurs vœux un examen et une analyse plus approfondis des recommandations suivantes :

- Aider les nouveaux producteurs d'hydrocarbures à bien mesurer les conséquences financières de divers aspects des contrats, y compris l'attribution des lots (adjudication), les renégociations, l'arbitrage/le contentieux et les techniques de récupération assistée des hydrocarbures;
- Réfléchir à des directives présentant des stratégies pour relever le défi du contenu local de façon rentable et équitable;
- Inventorier les bonnes pratiques permettant de bien gérer les attentes des gouvernements, des compagnies pétrolières internationales et des populations locales;
- Établir à l'intention des compagnies pétrolières et gazières des principes en matière d'émissions de carbone cohérents d'une région à l'autre et énonçant explicitement leurs obligations en matière d'études de l'impact du projet sur les changements climatiques et d'adoption de mesures d'atténuation de cet impact;
- Étudier la possibilité de s'inspirer des Principes de l'Équateur adoptés en 2006 par les établissements financiers pour édicter de bonnes pratiques en matière de gestion écologique et sociale du secteur des hydrocarbures;
- Convoquer dans un délai d'un an une réunion de suivi pour faire le point des progrès réalisés grâce aux échanges Sud-Sud de données d'expérience et grâce au projet de renforcement des capacités.

À la clôture de leurs délibérations, les participants ont unanimement remercié le Gouvernement kényan d'avoir organisé la réunion, salué la qualité des services et des installations mis à leur disposition et loué l'accueil chaleureux que leur avait réservé le peuple kényan.